

ALERTE

QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION



PENDANT L'INONDATION



N'allez pas chercher vos enfants. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieux scolaires ou péri-scolaires.



N'entrez pas d'évacuation sauf si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par la crue.



N'utilisez pas les équipements électriques (ascenseurs, portes automatisées...)



Ne vous approchez pas des rivières, ni des grands caniveaux situés le long des routes.



Évacuez les habitations situées au bord des rivières, en liaison avec les mairies et les services de secours.



Restez chez vous ou évitez tout déplacement dans les lieux touchés



Installez-vous en hauteur (étage des maisons, refuge en hauteur, etc).



Gardez avec vous les produits indispensables : eau, aliments, lait pour les nourrissons, médicaments...



Placez les produits toxiques en hauteur.



Informez-vous de la montée des eaux dans les médias, à la radio, sur le site de Météo France et sur le site internet du Haut-commissariat : www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr